

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: PalaXtreme Liquid
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- · Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée. STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthacrylate de méthyle

2-[[(butylamino)carbonyl]oxy]ethyl acrylate

(2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2



Page : 2/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 1)

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P280 Porter des vêtements de protection.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou

se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· 2.3 Autres dangers -

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: -

· Composants contribuant au	ıx dangers:	
CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1	méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	75-90%
CAS: 63225-53-6 EINECS: 264-036-0 Reg.nr.: 01-2120751208-56- XXXX	2-[[(butylamino)carbonyl]oxy]ethyl acrylate Acute Tox. 3, H331 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1, H317	5-10%
CAS: 97553-94-1	Aliphatic urethane acrylate Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	0-5%
CAS: 40220-08-4 EINECS: 254-843-6 Reg.nr.: 01-2120741502-64-xxxx	(2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317	≥1-<2,5%
CAS: 63393-96-4 EINECS: 264-120-7	Composés d'ammonium quaternaire, tri- alkylméthyle en C8-10, chlorures Acute Tox. 3, H301 Repr. 2, H361 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) ATE: LD50 oral: 200 mg/kg	<i>≥</i> 0,025-<0,25%

[·] Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
 - après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

(suite page 3)



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 02.08.2023 Date d'impression: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 2)

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
 - Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.
 - Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Eau.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

· Autres indications -

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

(suite page 4)



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 3)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à un endroit frais. Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

 - · Autres indications sur les conditions de stockage :
- Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

R 1 Daramà	tres de contrôle	.		
		. t des valeurs-seuil à surveil	ller nar noste de travail :	
	thacrylate de m		ner par poste de travair.	
VLEP (Fran		Valeur momentanée: 410 mg/m³, 100 ppm		
VLLI (I Idilos)		Valeur à long terme: 205 mg/m³, 50 ppm		
OELV (Unic	on Européenne)	Valeur momentanée: 100 ppm		
		Valeur à long terme: 50 ppm		
· DNEL	_			
80-62-6 mé	thacrylate de m	éthyle		
Oral .	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch		8,2 mg/Kg (not defined)	
	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch		13,67 mg/Kg/d (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch		,	
	Arbeiter industriell, akut, lokal		416 mg/m3 (not defined)	
		ell, langfristig, systemisch	348,4 mg/m3 (not defined)	
		ell, langfristig, lokal	208 mg/m3 (not defined)	
	•	lkerung, akut, lokal	208 mg/m3 (not defined)	
		erung, langfristig, systemisch	,	
)carbonyl]oxy]ethyl acrylat		
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch		,	
-		ell, langfristig, systemisch	2 mg/Kg/d (not defined)	
	•	erung, langfristig, systemisch	,	
		ell, langfristig, systemisch	9,9 mg/m3 (not defined)	
		erung, langfristig, systemisch		
	• • •	3,5-triazinane-1,3,5-triyl) tria		
	-	erung, langfristig, systemisch	,	
		ell, langfristig, systemisch	2,3 mg/Kg/d (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch		,	
		ell, langfristig, systemisch	1,65 mg/m3 (not defined)	
		erung, langfristig, systemisch	,	
	•	-	kylméthyle en C8-10, chlorures	
ririalatoire	Arbeiler professi	onell, langfristig, systemisch	0,42 mg/m3 (not defined)	

(suite page 5)



Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

	(suite de la page 4)
Meerwasser	0,094 mg/l (not defined)
Kläranlage (STP)	10 mg/l (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	10,2 mg/Kg (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,102 mg/Kg (not defined)
Boden, Trockengewicht	1,48 mg/Kg (not defined)
63225-53-6 2-[[(butylamino)carbonyl]o	xy]ethyl acrylate
Süßwasser	0,003 mg/l (not defined)
Meerwasser	0 mg/l (not defined)
Kläranlage (STP)	3,54 mg/l (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,024 mg/Kg (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,002 mg/Kg (not defined)
Boden, Trockengewicht	0,003 mg/Kg (not defined)
40220-08-4 (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinan	e-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène
Süßwasser	0,00943 mg/l (not defined)
Meerwasser	0,000943 mg/l (not defined)
Kläranlage (STP)	10 mg/l (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,62 mg/Kg (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,062 mg/Kg (not defined)
Boden, Trockengewicht	0,118 mg/Kg (not defined)
63393-96-4 Composés d'ammonium q	uaternaire, tri-alkylméthyle en C8-10, chlorures
Süßwasser	0,00015 mg/l (not defined)
Meerwasser	0,00000002 mg/l (not defined)
Kläranlage (STP)	0,44 mg/l (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,00063 mg/Kg (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,0000006 mg/Kg (not defined)
Boden, Trockengewicht	0,00000004 mg/Kg (not defined)

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection respiratoire :

Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisilisation de protection respiratoire (filtre A).

Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandé pour éviter une sensibilisation possible.

Gants résistant aux solvants

(suite page 6)



Page : 6/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 5)

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique liquide · Couleur : incolore · Odeur : aenre ester Seuil olfactif: Non déterminé. non déterminé · Point de fusion :

· Point d'ébullition ou point initial

d'ébullition et intervalle d'ébullition 100 °C

Non applicable. · Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure : 2.1 Vol % · supérieure :

12,5 Vol % 10 °C (80-62-6 méthacrylate de méthyle) · Point d'éclair :

· Température d'inflammation : 430 °C

· Température de décomposition : Non déterminé.

рΗ Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Viscosité cinématique

Non déterminé. dynamique:

Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 47 hPa

Pression de vapeur:

Densité et/ou densité relative

Densité: non déterminée Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 6)

· Aspect	ŀ
----------	---

· Forme :

liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation · Danger d'explosion : Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants :

· eau :

· Teneur en substances solides :

0,1 % 0.1 %

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation.

Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant néant néant Aérosols néant néant néant Gaz comburants néant n

· Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

· Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour néant les métaux · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
 - · Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
 - · Indications complémentaires : -

FR



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
 - · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Vale	urs LD/LC	C50 déterminantes pour la classification :
80-62-6 méthacrylate de méthyle		
Oral	LD50	~7.900 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (guinea pig) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	29,8 mg/l (rat)
63225-53-6 2-[[(butylamino)carbonyl]oxy]ethyl acrylate		
Oral		>2.000-<5.000 mg/kg (rat) (OECD 423)
40220-08-4	4 (2,4,6-tri	oxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 423)
63393-96-4 Composés d'ammonium quaternaire, tri-alkylméthyle en C8-10, chlorures		
Oral	LD50	200 mg/kg (ATE)
		>200-<2.000 mg/kg (rat) (OECD 401)

· de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

- · des yeux : Irritation légère possible
- Sensibilisation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

- Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

63225-53-6 2-[[(butylamino)carbonyl]oxy]ethyl acrylate

Oral NOAEL(C) 100 mg/kg (rat)
NOAEL (Elterliche Toxizität) 300 mg/kg/d (rat)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- 11.2 Informations sur les autres dangers
 - · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

80-62-6 méthacrylate de méthyle

EC50/21d 49 mg/L (daphnia) (OECD 211)

(suite page 9)



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

EC50/48h 69 mg/l (daphnia) (EPA OTS 797.1300) NOEC / 21d 37 mg/l (daphnia) (OECD 211) ErC50 / 72 h >110 mg/l (algae) (OECD 201)
NOEC / 21d 37 mg/l (daphnia) (OECD 211)
ErC50 / 72 h >110 mg/l (algae) (OECD 201)
NOEC / 72h 110 mg/l (algae) (OECD 201)
NOEC / 48h 48 mg/l (daphnia) (EPA OTS 797.1300)
EbC50 / 72h >110 mg/l (algae) (OECD 201)
NOEC/ 35d 9,4 mg/L (fish) (OECD 210)
LC50/ 35d 33,7 mg/L (fish) (OECD 210)
63225-53-6 2-[[(butylamino)carbonyl]oxy]ethyl acrylate
EC50/72h 5,98 mg/l (algae)
LC50/96h 2,52 mg/l (fish)
NOEC / 72h 1,04 mg/l (algae)
40220-08-4 (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène
EC50/48h 158,3 mg/l (daphnia) (OECD 202)
LC50/96h 9,43 mg/l (fish) (OECD 203)
ErC50 / 72 h 25,7 mg/l (algae) (OECD 201)
ErC10/72h 12,9 mg/L (algae) (OECD 201)
63393-96-4 Composés d'ammonium quaternaire, tri-alkylméthyle en C8-10, chlorures
EC50/48h 0,16 mg/l (daphnia) (OECD 202)
LC50/96h 0,15 mg/l (fish) (OECD 203)
ErC50 / 72 h 0,29 mg/l (algae) (OECD 201)
ErC10/72h 0,138 mg/L (algae) (OECD 201)
· 12.2 Persistance et dégradabilité
80-62-6 méthacrylate de méthyle
biodégradation 94 % /14d (not defined) (OECD 301C)
40220-08-4 (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène
biodégradation 14,5-19,7 % /28d (not defined) (OECD 301F; ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D)
63393-96-4 Composés d'ammonium quaternaire, tri-alkylméthyle en C8-10, chlorures
biodégradation 10-<20 % /60d (not defined) (OECD 301B; ISO/ 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C)

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
 - · Autres indications écologiques :
 - · Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

FR



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

· Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

UN1247 ADR, IMDG, IATA

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

1247 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ solution · ADR

METHYL METHACRYLATE MONOMER. · IMDG, IATA

II

STABILIZED solution

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

Attention: Liquides inflammables. l'utilisateur

· Indice Kemler :

F-E,S-E No EMS :

(suite page 11)



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 02.08.2023 Révision: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 10) · Stowage Category В · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable. Indications complémentaires de transport : -· ADR Quantités limitées (LQ) Code: E2 · Quantités exceptées (ÉQ) Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml · Catégorie de transport Code de restriction en tunnels D/E · IMDG · Limited quantities (LQ) 1L Excepted quantities (ÉQ) Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml UN 1247 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE "Règlement type" de l'ONU: MONOMÈRE STABILISÉ SOLUTION, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
 - · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t
 - · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

 - · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
 - Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

aucune information disponible

·Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN **SIGNALEMENT**

aucune information disponible

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

108-88-3 toluène

3



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 02.08.2023 Date d'impression: 02.08.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: PalaXtreme Liquid

(suite de la page 11)

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de la version précédente: 03.08.2022

· Numéro de la version précédente: 1

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutantee – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutantée – Catégorie 1B
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
**Ponnées modifiées par report à la version précédente

* Données modifiées par rapport à la version précédente